

Départ à la retraite / à la retraite partielle

Nom et adresse de l'employeur (tampon)

Contrat n° U230__ / __

Données personnelles de la personne assurée

N° d'assuré(e) 756.

Nom _____

Prénom _____

Rue, n° _____

NPA, domicile _____

N° de tél. _____

E-mail _____

Date de naissance: _____

Sexe: Homme Femme

Retraite complète au _____

Retraite partielle au _____ à _____% (au moins 25%)

Lieu et date

Signature de l'employeur

A remplir par la personne assurée:

Je prends acte du fait que je dispose des possibilités suivantes pour percevoir les prestations de vieillesse:

Rente de vieillesse A

- rente de vieillesse **A** à 100% ou
- _____ % rente de vieillesse **A** _____ % versement en capital ou
- rente de vieillesse annuelle **A** en CHF _____ ou
- versement en capital en CHF _____ et montant restant en tant que rente de vieillesse **A** ou

Rente de vieillesse B

Condition pour le versement de la rente de vieillesse B: l'avoir de vieillesse subobligatoire au moment du versement de la rente doit être deux fois plus élevé que l'avoir de vieillesse obligatoire.

- rente de vieillesse **B** à 100% ou
- _____ % rente de vieillesse **B** _____ % versement en capital ou
- rente de vieillesse annuelle **B** en CHF _____ ou
- versement en capital en CHF _____ et montant restant en tant que rente de vieillesse **B** ou

Versement en capital

- versement de la totalité du capital

En cas de perception totale ou partielle sous forme de capital, il n'est plus possible de prétendre à des rentes de vieillesse, de veuve/de veuf, de partenaire ou d'orphelin.

Rentes pour enfant de personne retraitée

Possible uniquement si au moins une partie des prestations de vieillesse est perçue sous forme de rente.
Documents justificatifs requis: certificat de famille actuel et attestation de formation pour les enfants de 18 à 25 ans.

Nom	Prénom	Date de naissance	N° AVS
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Service de paiement (merci de joindre le bulletin de versement)

Nom et localité de la banque _____

IBAN _____

Compte chèque postal _____

Titulaire du compte _____

Nous notons ce qui suit:

- avec le versement en capital, les droits réglementaires afférents à la rente de vieillesse, aux rentes pour enfants de personne retraitée, aux rentes de veuve ou de veuf, aux rentes de partenaire ainsi qu'aux rentes d'orphelin sont réputés acquittés;
- les prestations résultant d'un rachat ne peuvent pas être reversées sous forme de capital par les institutions de prévoyance avant l'échéance d'un délai de trois ans.

Signatures

Lieu et date	Signature de la personne assurée
_____	_____

Lieu et date enregistré(e)	Signature du/de la conjoint(e)/du/de la partenaire (impérativement requise si la personne assurée est mariée/vit en partenariat enregistré)
_____	_____

Documents justificatifs requis en cas de versement sous forme de capital et de versement de la rente de vieillesse B

- Certificat individuel d'état civil actuel, certificat de famille ou autre attestation officielle actuelle d'état civil;
- Certification(s) officielle(s) ou notariée(s) de la conformité de la/des signature(s) de la personne assurée et de son conjoint/partenaire enregistré

Le délai de traitement entre la remise du dossier complet et le versement est d'environ un mois.